



Les comportements de consommation en 2017 Le budget dédié aux transports dépasse ceux du logement et de l'alimentation

En 2017, les ménages résidant en Guadeloupe dépensent la moitié de leur budget de consommation pour se déplacer, se nourrir et se loger. Les modes de consommation diffèrent selon les revenus et les caractéristiques des ménages et font apparaître trois profils types de consommateurs : les *âînés défavorisés dont le budget est dédié avant tout à l'alimentation*, les *locataires aux revenus modestes* et les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort*. Entre 2011 et 2017, la structure des dépenses des ménages guadeloupéens s'apparente de plus en plus à celle observée en France métropolitaine.

Lise Demougeot, Nicolas Kempf, Baptiste Raimbaud, Insee

En 2017, les ménages résidant en Guadeloupe dépensent en moyenne 1 900 € par mois contre 2 300 € en France métropolitaine. Sachant que les ménages sont de tailles ou de compositions différentes, cela représente respectivement 1 250 € et 1 500 € par unité de consommation (UC) (*définitions*). Ces niveaux de consommation moyens masquent toutefois de fortes disparités entre ménages. Quels sont les choix de consommation des ménages guadeloupéens ? Quels facteurs influent sur leurs préférences ou leurs obligations en matière de dépenses ?

Des dépenses dévolues aux fonctions essentielles : se déplacer, se nourrir et se loger

En Guadeloupe comme en France métropolitaine, les transports, l'alimentation et le logement constituent, en 2017, les trois premiers postes de dépenses des ménages (hors biens et services divers). Ces der-

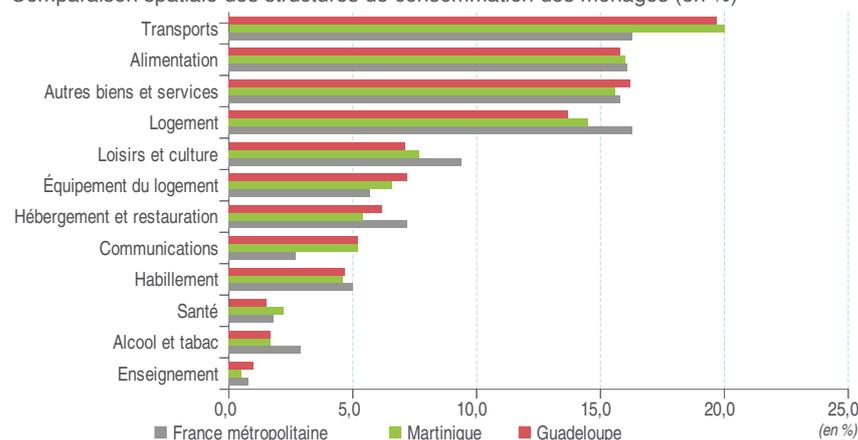
niers représentent la moitié de leur budget de consommation (*figure 1*).

Les dépenses de transports représentent en Guadeloupe, comme en Martinique,

le plus important poste de consommation des ménages, soit 19,7 % en 2017. Cette part élevée s'explique par la concomitance de deux facteurs. D'une part, six

1 Les transports, premier poste de consommation des ménages guadeloupéens

Comparaison spatiale des structures de consommation des ménages (en %)



Lecture : en 2017, les ménages guadeloupéens consacrent 19,7 % de leur budget aux dépenses de transport.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

ménages guadeloupéens sur dix ont des dépenses de logement faibles en raison de leur statut d'occupation : propriétaires non-accédants ou logés à titre gratuit. Ceux-ci peuvent par conséquent affecter une partie supplémentaire de leurs revenus aux transports. D'autre part, l'offre de service de transports en commun est globalement insuffisante et ne constitue donc pas une alternative satisfaisante à la voiture. Selon l'enquête du recensement de la population, 90 % des actifs guadeloupéens en emploi utilisent ce mode de transports pour se rendre à leur travail. Les dépenses de transports concernent ainsi principalement l'achat de véhicules et de carburants. En France métropolitaine, ce poste de dépenses pèse moins lourd dans le budget des ménages, même s'il arrive également en première position.

Le deuxième poste de consommation des ménages de Guadeloupe concerne les dépenses alimentaires (produits alimentaires et boissons non alcoolisées), soit 15,8 % en 2017. Ces dépenses proviennent en premier lieu de l'achat de pain, de céréales, d'autres produits à base de céréales (y. c. pâtisseries, riz, pâtes) et de viande. En France métropolitaine, l'alimentation n'arrive qu'en troisième position mais pèse dans les mêmes proportions sur le budget des ménages.

L'effort pour le logement est moindre qu'en France métropolitaine

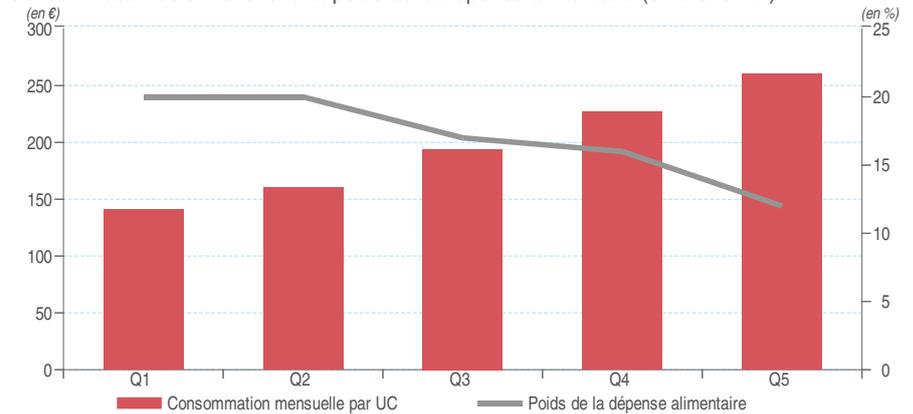
Le troisième poste de consommation des ménages, en Guadeloupe comme en Martinique, est lié aux dépenses de logement (dont eau, gaz, électricité et autres combustibles), soit 13,7 % en 2017. Ces dépenses concernent avant tout le paiement des loyers de leur résidence principale pour les locataires et celui de l'électricité. En France métropolitaine, le logement pèse davantage dans le budget des ménages, comme en Guyane où il arrive en première position. Cette différence s'explique par la proportion importante de ménages propriétaires non-accédants ou logés à titre gratuit dans la population guadeloupéenne.

En plus de ces dépenses courantes, celles affectées à l'équipement du logement représentent 7,2 % du budget total des ménages guadeloupéens en 2017. Les principales dépenses en termes d'équipement du logement sont celles liées à l'entretien courant et à l'achat de meubles et articles d'ameublement. Depuis plusieurs années, l'équipement des logements ultra-marins est proche de celui de France métropolitaine favorisé, notamment, par les baisses de prix de ces produits. Il s'agit surtout aujourd'hui d'un marché de renouvellement, alors qu'auparavant, il s'agissait encore d'achats de premiers équipements.

Les ménages résidant en Guadeloupe consacrent 43,6 % de leur budget aux autres

2 Le poids des dépenses alimentaires diminue avec l'augmentation du revenu

Consommation selon le revenu et poids de la dépense alimentaire (en € et en %)



Lecture : les 20 % de ménages les plus modestes (Q1) consacrent 20 % de leur budget aux dépenses d'alimentation.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

postes de consommation (hors transports, alimentation, logement et équipement du logement.) Parmi ces autres dépenses, les biens de confort (*définitions*), c'est-à-dire les dépenses liées aux loisirs et à la culture, à l'hébergement-restauration et à l'habillement, représentent 18 % de la consommation totale des ménages guadeloupéens. Ce niveau de dépenses est similaire en Martinique mais reste inférieur de quatre points à celui de la France métropolitaine. En Guadeloupe, la consommation de biens et services liés aux communications est deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Le coût des services de télécommunications généralement plus élevé aux Antilles s'explique en partie par des tailles de marché très inférieures ne bénéficiant pas nécessairement de la dynamique concurrentielle métropolitaine.

Quant aux dépenses de biens et services divers, elles comprennent principalement les assurances (santé, transports), les soins corporels ou la protection sociale.

Les choix en matière de consommation, une question de revenu avant tout

En 2017, les ménages guadeloupéens les plus aisés dépensent près de trois fois plus que les ménages les plus pauvres (*figure 2*). À mesure que le revenu augmente, la part des dépenses de consommation allouée aux besoins essentiels (s'alimenter et se loger) diminue au profit des transports et des biens de confort. Par exemple, les ménages les plus pauvres dépensent proportionnellement davantage pour se nourrir que les ménages les plus aisés. L'effet du revenu varie selon les postes de dépenses. Son influence la plus manifeste s'exerce sur les biens de confort : hébergement et restauration, loisirs et culture, habillement.

À partir des habitudes de consommation des ménages guadeloupéens, trois profils types de consommateurs se dessinent (*figure 3*) : les *ânés défavorisés dont les dépenses prio-*

ritaires sont dédiées à l'alimentation, les locataires aux revenus modestes et les actifs en emploi consommateurs de biens de confort (méthode).

L'alimentation, une priorité pour les « aînés défavorisés »

Le premier profil consacre 29 % de son budget à des dépenses alimentaires : ce groupe des « *aînés défavorisés priorisant l'alimentation* » se distingue des deux autres profils en termes d'âge, de revenu et de statut d'occupation de leur logement. La plupart des personnes le composant a plus de 55 ans, voire plus de 65 ans. La moitié a de faibles revenus. Sept sur dix sont propriétaires ou accédants. En plus de l'alimentation, leurs dépenses d'ameublement de leur logement

Dépenses pré-engagées, un niveau comparable à celui de la France métropolitaine

En 2017, comme en France métropolitaine, les dépenses pré-engagées (*définitions*) représentent un tiers du budget des ménages guadeloupéens. Depuis 2011, cette part a progressé de trois points en Guadeloupe. Ces dépenses contraintes pèsent fortement dans le budget des ménages et diminuent ainsi leur capacité à se diriger vers des dépenses plus arbitraires, comme les loisirs.

En Guadeloupe, comme ailleurs, le poids des dépenses pré-engagées se réduit à mesure que la richesse du ménage augmente, passant de 36 % du budget des plus modestes à 27 % de celui des plus aisés.

Ces dépenses ne représentent pas non plus la même contrainte pour chaque profil type de consommateur. Le poids que ces dépenses occasionnent est deux fois plus important pour les *locataires aux revenus modestes* (58 % de leur budget de consommation) que pour les *aînés défavorisés donnant la priorité à l'alimentation* et les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* (respectivement 30 % et 25 %). L'arbitrage des premiers en faveur de dépenses non contraintes est donc très limité.

sont supérieures à la moyenne guadeloupéenne.

Les dépenses de logement pèsent dans le budget des « locataires aux revenus modestes »

Les *locataires aux revenus modestes* dépensent une grande partie de leurs revenus pour leur logement, soit 34 % en 2017. Ce second profil de consommateurs se distingue des deux autres en termes de revenu et de statut d'occupation de leur logement. Huit individus sur dix appartiennent aux trois premiers quintiles (*définitions*). En outre, 60 % sont locataires de leur logement. Entre 2011 et 2017, le poids du logement a augmenté d'un point dans le budget de l'ensemble des ménages, et particulièrement dans celui des ménages locataires. Pour ces derniers, cela s'explique par la hausse des loyers, mais également par une légère augmentation des dépenses en électricité et gaz. En plus du logement, ces consommateurs consacrent une partie plus importante de leurs dépenses aux communications, soit 9 % de leur budget.

Les transports, un tiers des dépenses des « actifs en emploi consommateurs de biens de confort »

Les *actifs en emploi consommateurs de biens de confort* consacrent, en 2017, 27 % de leurs dépenses aux transports et 20 % aux biens de confort. Ce troisième profil de consommateurs se distingue des deux autres en termes d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de revenu. La plupart des individus appartenant à ce groupe sont jeunes, en emploi et favorisés, nombreux étant ceux qui appartiennent au dernier quintile en termes de revenu.

Un mode de consommation qui se rapproche du modèle métropolitain

La structure des dépenses des ménages guadeloupéens s'apparente de plus en plus à celle observée en France métropolitaine (*figure 4*). Ce rapprochement concerne particulièrement les dépenses alimentaires, de logement et les autres biens et services. Plusieurs éléments expliquent cette évolution. En premier lieu, le revenu disponible par habitant des départements d'outre-mer (Dom) a régulièrement augmenté ces dernières années.

En second lieu, la législation nationale s'est progressivement appliquée au niveau local, notamment pour tout ce qui touche au confort du logement. Cette amélioration de la qualité a conduit à des hausses de prix et des dépenses.

Enfin, les importations de biens et services – qui représentent 90 % des échanges commerciaux en provenance essentiellement de

3 Des modes de consommation très diversifiés selon les profils

Répartition des dépenses en fonction du profil des consommateurs (en %)

	Guadeloupe	Les aînés défavorisés priorisant l'alimentaire	Les locataires aux revenus modestes	Les actifs en emploi consommateurs de biens de confort
Alimentation	15,8	29	9	11
Alcool et tabac	1,7	3	1	1
Habillement	4,7	3	5	6
Logement	13,7	10	34	11
Équipement du logement	7,2	9	3	7
Santé	1,5	2	2	1
Transports	19,7	10	8	27
Communications	5,2	6	9	4
Loisirs et culture	7,1	6	7	8
Enseignement	1	0	0	2
Hébergement et restauration	6,2	5	5	7
Autres biens et services	16,2	18	17	15

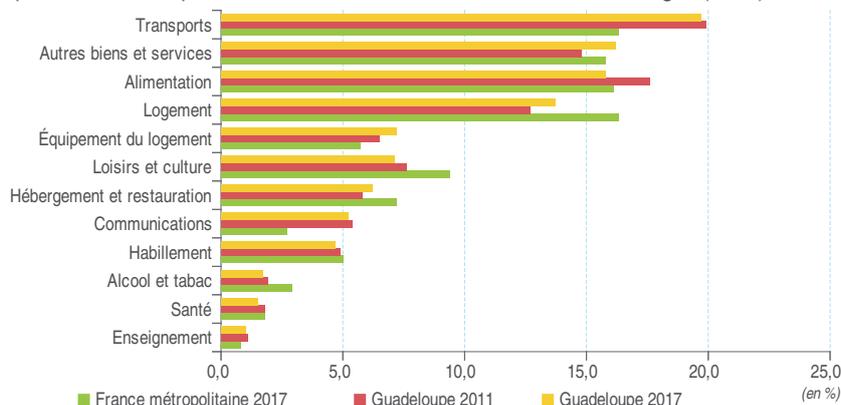
Note : les données de ce tableau sont issues d'une classification ascendante hiérarchique ayant permis d'identifier trois profils de consommateurs.

Lecture : en 2017, les *aînés défavorisés* priorisant l'alimentaire consacrent 29 % de leur budget aux dépenses d'alimentation.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

4 Les transports et les biens de confort priment sur l'alimentation

Comparaison intertemporelle des structures de consommation des ménages (en %)



Lecture : entre 2011 et 2017, la part des dépenses de transport reste stable.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Que dépenseraient en priorité les ménages guadeloupéens si leurs ressources augmentaient ?

Si les ressources des ménages guadeloupéens augmentaient (d'environ 10 %), un tiers des ménages affecteraient ce surplus à leur épargne ou à des dépenses consacrées à leurs loisirs ou vacances (*figure 5*). Un autre tiers utiliseraient cet argent supplémentaire pour le remboursement de leurs crédits, leurs dépenses de santé ou de logement. En revanche, peu de ménages seraient prêts à dépenser plus pour des dépenses d'habillement, de culture, l'éducation de leurs enfants ou les transports.

Ces déclarations cachent toutefois des disparités importantes selon le revenu des ménages. Les plus pauvres auraient plutôt tendance à dépenser davantage pour leur santé, tandis que les plus riches souhaïteraient dépenser plus pour leurs loisirs et vacances ou épargner davantage. Ces souhaits mettent en lumière les restrictions que s'imposent les ménages à bas revenus dans leurs comportements de consommation.

Avertissement relatif à la baisse de l'alimentaire

Entre 2011 et 2017, la part des dépenses d'alimentation a diminué. Cette tendance suit les évolutions sociétales. Sur la période, la population guadeloupéenne vieillit et décohabite ce qui implique de nouveaux besoins : logements, santé, assurances et équipement du logement. Ces derniers occasionnent de nouvelles dépenses qui pèsent plus sur le budget des ménages.

De plus, les traitements statistiques individuels de l'enquête entre les deux millésimes accentuent cette diminution.

5 En cas de ressources supplémentaires, l'épargne serait privilégiée

Affectation prioritaire d'un revenu supplémentaire en fonction du niveau de vie en Guadeloupe (en %)

	Ensemble	Q1	Q5
Épargner	18,6	13	21
Dépenser plus pour vos loisirs ou vos vacances	14,7	12	21
Rembourser vos crédits ou vos dettes	11,9	9	17
Dépenser plus pour votre santé	11,7	16	8
Dépenser plus pour votre logement, votre résidence secondaire	10,7	13	10
Dépenser plus pour l'équipement de votre logement	9,7	12	6
Dépenser plus pour votre alimentation	7,1	13	0
En faire profiter vos proches	5,7	4	6
Dépenser plus pour vos transports (achat automobile...)	3,1	3	4
Autres cas	2,9	3	3
Dépenser plus pour votre culture, pour l'éducation de vos enfants	2,6	2	3
Dépenser plus pour votre habillement	1,4	2	2

Lecture : en cas de ressources supplémentaires, 18,6 % des ménages martiniquais dépenseraient plus pour les loisirs et les vacances.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

la France métropolitaine – et les mobilités résidentielles entre la France métropolitaine et la Guadeloupe ont également conduit à rapprocher un peu plus la structure de consommation guadeloupéenne à celle de la France métropolitaine.

Entre 2011 et 2017, le niveau de la consommation a eu tendance à augmenter dans les Dom, mais la structure des dépenses par grands postes a, quant à elle, peu évolué. En 2011, les transports, l'alimentation et le logement constituaient déjà les postes de dépenses les plus importants pour les ménages guadeloupéens. Depuis, la part budgétaire

des dépenses d'hébergement-restauration a augmenté, celle liée à l'alimentation, au logement, à l'habillement et à la santé a décliné, tandis que les autres postes sont restés plutôt stables.

Dans le même temps, la structure de la population guadeloupéenne s'est modifiée et plusieurs phénomènes sous-tendent cette évolution : le vieillissement de la population, la décohabitation et l'augmentation générale du revenu ; autant de facteurs influant sur le niveau et les préférences en matière de consommation. ■

Source

L'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages (dépenses et ressources) résidant en France (métropolitaine et Dom). L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête : toutes les dépenses des ménages sont enregistrées, leur montant et leur nature, ventilés dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires compatible avec la nomenclature de la comptabilité nationale. C'est une nomenclature internationale qui permet de comparer les données dans le temps et dans l'espace.

L'enquête BDF est une enquête quinquennale, qui existe en France métropolitaine depuis 1979 et dans les départements d'outre-mer depuis 1995. Elle porte sur l'ensemble des ménages ordinaires de France entière. L'enquête 2016-2017 s'est déroulée en deux visites auprès de tous les individus de chaque ménage enquêté. Dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte, où l'enquête est décalée d'un an), 6 800 logements ont été enquêtés et 3 900 ménages ont effectivement répondu.

Service territorial de Guadeloupe
11, Parc d'Activité de Jabrun 97122 Baie Mahault

Directeur de la publication :
Olivier LÉNA

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Maud TANTIN MACHECLER

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- A. Ferret, Demoly E., « Les comportements de consommation en 2017 : le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *Insee Première* n° 1749, avril 2019.
- P. Clarenc, G. Custos, « Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011 », *Insee Dossier Guadeloupe* n° 16, mars 2018.
- « Cinquante ans de consommation en France », *Insee Références édition 2009*, septembre 2009.
- N. Herpin, « Sociologie de la consommation », La Découverte, collection Repères, 2004.

Méthode

Les profils de consommateurs sont issus d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). À partir des consommations dans chaque poste de dépenses (alimentation, transport, logement, équipement de logement, etc.), les ménages ont été regroupés en trois profils type de consommateurs aussi homogènes et distincts que possible :

- les aînés défavorisés donnant priorité à l'alimentation,
- les locataires aux revenus modestes,
- et les actifs en emploi consommateurs de biens de confort.

Le nom de chacun de ces profils s'appuie sur les caractéristiques des individus les plus représentés.

Définitions

Consommation : dépenses d'un ménage, dont sont exclus les dépenses d'investissements (achats immobiliers, gros travaux et placements financiers) et les impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.).

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Il permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Lire la suite : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802>.

Biens de confort : il s'agit de biens, parfois appelés « biens de luxe » dont la consommation augmente, en pourcentage, plus que le revenu. Ils regroupent les dépenses de loisirs et culture, hébergement et restauration, habillement.

Quintiles : les quintiles de revenu par unité de consommation sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de ce revenu, la partitionnent en cinq sous-populations de tailles égales.

Dépenses pré-engagées : dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Lire la suite : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1358>.

